Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202071-20260423-2026D28-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
Des Côtes d'Armor

COMMUNE DE PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	16 avril 2026
Présents à la séance :	17	Date d'affichage :	17 avril 2026
Nombre de procurations :	02		
Nombre de votants :	19		

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 23 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Nadine SALLOU-LE GUEN, Maire.

Présents : MM SALLOU-LE GUEN Nadine, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PERRON Sandra, BLANZIN Jérémy, LE CORRE Nathalie, GUEGAN Stéphane, KERVARREC Isabelle, CADIOU Gaby, LE GUERN Frédéric, LE GALLOU Gwenola, LELIEU Florence, LOUTRAGE Audrey, PRIGENT Sylvain (18h25), CHENAIS Titouan, PRIGENT Philippe, PRAT Jean-Yvon (18h13), LE BRAS JACOB Laëtitia, PASQUIOU Mélanie

Absents : LELONG Benjamin, PRIGENT Sylvain

Procurations : LELONG Benjamin à CADIOU Gaby, PRIGENT Sylvain à GUEGAN Stéphane (jusqu'à son arrivée à 18h25)

Secrétaire de séance : BLANZIN Jérémy

N° 2026-28

Affectation du résultat de fonctionnement 2025
Budget annexe Chaufferies Bois et Réseau de chaleur

Après avoir approuvé le compte financier unique 2025,

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,

CONSTATANT l'excédent de fonctionnement de **4 212.43 €,**

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE D'AFFECTER le résultat du compte financier unique 2025 du budget chaufferie bois et réseau de chaleur d'un montant de **4 212,43 €** au compte **002 « Excédent de fonctionnement reporté ».**

Le Maire,
Nadine SALLOU-LE GUEN

MAIRIE DE PLOUARET 22420 Côtes d'Armor

Le Secrétaire de séance,
Jérémy BLANZIN